

M. TURNBULL: Certainement. Durant le dernier régime libéral, tous les pays européens ont relevé leurs tarifs contre l'importation du blé au point de les rendre prohibitifs; bien plus, ils ont imposé des contingentements contre notre blé et contre celui des autres pays exportateurs, si bien que nous n'avons pu leur vendre notre blé.

Parlant à une assemblée le 17 juin 1930, à l'occasion de l'appel nominal des candidats, et un peu plus tard à Melfort, l'ancien ministre des Finances, qui défendait son budget, a déclaré que nous avions perdu les marchés du continent européen et qu'il ne nous restait plus que ceux de la Grande-Bretagne. Il a dit que, si nous ne pouvions vendre notre blé en Grande-Bretagne, nous ne pourrions le vendre nulle part ailleurs. Telle est la situation dans laquelle nos honorables amis de la gauche se trouvaient quant au blé. Cependant, depuis le commencement du régime conservateur, il ne s'est pas trouvé une seule année où le Canada n'ait pas vendu plus de 155 millions de boisseaux de blé.

M. BEAUBIEN: Vous l'avez donné; vous ne l'avez pas vendu.

M. TURNBULL: Pourquoi les honorables membres de la gauche se comportent-ils comme il le font à l'égard de ce projet de loi?

M. COWAN (Long-Lake): Ils ne le savent pas eux-mêmes.

M. TURNBULL: Il fut un temps où ils avaient quelque sympathie pour les producteurs qui désiraient vendre leurs produits d'une façon ordonnée. Tel était autrefois leur sentiment. Aujourd'hui le parti libéral fait de l'opposition à cette mesure. Il est vrai que l'ancien ministre de l'Agriculture a voté pour ce projet de loi, mais depuis lors il n'a cessé de le condamner au cours de la discussion. Il parle d'une façon et vote de l'autre.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je ne fais que des réserves, voilà tout. J'en ai fait plusieurs.

M. TURNBULL: Je crois que vous avez fait des réserves à propos de presque tout le projet de loi. L'honorable député pourra retourner dans sa circonscription de Melville et dire à ceux qui sont en faveur de ce bill: "J'ai voté pour." Cependant, quand il rencontrera quelqu'un qui condamne ce projet de loi, il pourra dire: "J'ai parlé contre ce bill." C'est ainsi qu'il pourra se tenir de chaque côté de la clôture. C'est un vieux politicien et qui n'a pas oublié l'ancienne manière.

L'hon. M. MOTHERWELL: J'ai fait exactement ce que j'avais dit.

M. TURNBULL: Il fut un temps où les membres du parti libéral travaillaient en faveur des cultivateurs du pays.

M. YOUNG: Ils le font encore.

M. TURNBULL: Voyons quelle est aujourd'hui la situation. Le très honorable chef de l'opposition a dit qu'il n'aime que les tarifs favorisant les producteurs. Il dit qu'il n'a jamais établi les tarifs de façon à protéger une industrie en particulier, mais qu'il a toujours été en faveur d'un tarif pour fins de revenu seulement. Ce tarif fiscal a protégé les articles des manufacturiers, mais non pas les marchandises du producteur.

L'hon. M. MACKENZIE (Vancouver): Et les Dominion Textiles?

M. TURNBULL: Les Dominion Textiles? N'est-ce pas le gouvernement dirigé par le chef actuel de l'opposition qui a fixé à 50 p. 100 la proportion de matières britanniques dans ces textiles, ce qui a empêché les textiles britanniques d'entrer dans notre pays sous le régime de la préférence britannique? Pourquoi parler des textiles?

M. YOUNG: Parlez-nous du budget de septembre.

M. TURNBULL: En 1930, le parti libéral avait quelque peu modifié son attitude au sujet des cultivateurs. J'ai ici quelques remarques du ministre des Finances à cette époque et que je relève aux *Débats* de la Chambre de la même année. Il les prononça en présentant à la Chambre l'exposé budgétaire en faveur duquel les honorables députés d'en face votèrent ensuite. M. Dunning s'exprima ainsi:

Les cultivateurs de l'Ouest sont à organiser des coopératives pour régulariser la vente de leurs récoltes. On ne saurait attacher trop d'importance à ces efforts. Le Canada peut produire du grain en quantités énormes. Mais quand il s'agit de le vendre, il faut lutter avec les autres nations du monde. Le système coopératif appliqué aux méthodes de vente les plus économiques devrait avoir l'appui sympathique de tous les Canadiens.

Voici un bill destiné à améliorer les méthodes de vente des produits naturels et du commerce d'exportation et à réduire l'écart des prix entre le producteur et le consommateur. Mais au lieu d'avoir l'appui sympathique de tous les Canadiens, tous les honorables membres de l'opposition officielle lui font une guerre acharnée. Pourquoi ont-ils changée d'idée depuis 1930? Pour quelle raison invoquent-ils la Grande Charte, tandis qu'ils préconisaient autrefois l'appui sympathique de tous les Canadiens pour les méthodes de vente les plus économiques?